

(sleeve)

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

**NUFARM**

**Compitox  
Herbicide Liquide**

CONTIENT SOLUTION SALINE DE MÉCOPROP

Pour les pelouses, les verts et les allées de golf, cultures de blé, d'orge et d'avoine.

**COMMERCIAL**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION**

**GARANTIE :** Mécoprop d-isomer 150 g/L (présent en tant que sel de potassium)

No. D'HOMOLOGATION 7363 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION POISON

10 Litres

Nufarm UK Limited  
Crabtree Manorway North  
Belvedere Kent DA17 6BQ  
England

Agent canadien  
Nufarm Agriculture Inc.  
5507 – 1<sup>st</sup> Street SE  
Calgary, Alberta T2H 1H9

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

**PRÉCAUTIONS:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Rincer immédiatement si le produit concentré se retrouve sur la peau ou dans les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter de respirer la buée de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute partie exposée de la peau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Éviter que le produit dérive. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrais, fertilisants, plantes et aliments. Éviter de contaminer les cours d'eau, étangs, rivières ou autres sources d'eau.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet [www.cropro.org](http://www.cropro.org).

**PREMIERS SOINS:**

**En cas d'ingestion**, FAIRE VOMIR en passant un doigt ou un objet non coupant dans le fond de la gorge. Recommencer jusqu'à ce que la vomissure soit liquide et clair. Emmener d'urgence la personne à l'hôpital, en apportant cette étiquette ou contacter un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente .

**En cas de contact avec la peau**, enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement, avec de l'eau et du savon, les parties contaminées du corps ainsi que les vêtements.

**En cas de contact avec les yeux**, les rincer à l'eau courante pendant 15 minutes et consulter un médecin ou contacter un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT.

**En cas d'inhalation**, transporter la victime à l'extérieur pour qu'elle respire de l'air frais. Appelez un médecin ou contacter un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Aucun antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade.

**ENTREPOSAGE:**

Entreposer à des températures supérieures à 0°C. BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION.

## **NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS**

### **ÉLIMINATION:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'ACHETEUR:**

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

### **AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

C00R3B/

24-MAR-2004

(booklet)

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

**NUFARM**

**Compitox  
Herbicide Liquide**

CONTIENT SOLUTION SALINE DE MÉCOPROP

Pour les pelouses, les verts et les allées de golf, cultures de blé, d'orge et d'avoine.

**COMMERCIAL**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION**

**GARANTIE :** Mécoprop d-isomer 150 g/L (présent en tant que sel de potassium)

No. D'HOMOLOGATION 7363 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION POISON

Nufarm UK Limited  
Crabtree Manorway North  
Belvedere Kent DA17 6BQ  
England

Agent canadien  
Nufarm Agriculture Inc.  
5507 – 1<sup>st</sup> Street SE  
Calgary, Alberta T2H 1H9

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

**PRÉCAUTIONS:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Rincer immédiatement si le produit concentré se retrouve sur la peau ou dans les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter de respirer la buée de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute partie exposée de la peau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Éviter que le produit dérive. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrais, fertilisants, plantes et aliments. Éviter de contaminer les cours d'eau, étangs, rivières ou autres sources d'eau.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet [www.cropro.org](http://www.cropro.org).

**PREMIERS SOINS:**

**En cas d'ingestion**, FAIRE VOMIR en passant un doigt ou un objet non coupant dans le fond de la gorge. Recommencer jusqu'à ce que la vomissure soit liquide et clair. Emmener d'urgence la personne à l'hôpital, en apportant cette étiquette ou contacter un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente .

**En cas de contact avec la peau**, enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement, avec de l'eau et du savon, les parties contaminées du corps ainsi que les vêtements.

**En cas de contact avec les yeux**, les rincer à l'eau courante pendant 15 minutes et consulter un médecin ou contacter un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT.

**En cas d'inhalation**, transporter la victime à l'extérieur pour qu'elle respire de l'air frais. Appelez un médecin ou contacter un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Aucun antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade.

**ENTREPOSAGE:**

Entreposer à des températures supérieures à 0°C. BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION.

## **ÉLIMINATION:**

### **Contenants Recyclables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **Contenants Réutilisables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **Contenants Réutilisables - Rechargeables:**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **AVIS À L'ACHETEUR:**

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

### **AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

### **NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS**

### **MODE D'EMPLOI:**

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance à Compitox Herbicide Liquide, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Compitox Herbicide Liquide et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Compitox Herbicide Liquide ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nufarm Agriculture Inc. au 1 800 868-5444 ou à [www.nufarm.ca](http://www.nufarm.ca).

### **PRÉCAUTIONS D'USAGE:**

Ne pas traiter les cultures sensibles telles que: pois, fève, betterave sucrière, tomate, trèfle, luzerne, colza (Canola), tournesol, pomme de terre, rutabaga, navet, légumes, fleurs, arbres ou arbustes. Ne pas utiliser près de ces cultures ou permettre que la pulvérisation ou les dérives du produit ne les atteignent. Une pulvérisation à basse pression et produisant de grosses gouttelettes a moins tendance à être entraînée par le vent. Ne pas traiter lorsqu'il vente fort ou lorsqu'il fait très chaud.

**Attention:** Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou comme fourrage: il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

**Temps propice:** Traiter par temps chaud dans des conditions favorables de croissance. Éviter de traiter par temps très chaud ou en période de sécheresse.

**Mélange:** Pour obtenir un mélange uniforme, remplir à moitié le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre, ajouter la quantité voulue de COMPITOX Herbicide Liquide et brasser à fond. Ajouter le reste de l'eau et mélanger bien avant l'application.

**Volume d'arrosage:** Pourvoir le pulvérisateur de buses qui appliquent de 300 à 400 litres d'eau par hectare en utilisant une pression qui ne dépasse pas 275kPa. Avant l'application, vérifier le pulvérisateur pour vous assurer qu'il applique bien la quantité voulue.

Aux petites superficies, on peut appliquer le COMPITOX Herbicide Liquide au taux recommandé dans 10 litres d'eau par 100m<sup>2</sup>.

On recommande de ne pas couper l'herbe dans les 3 ou 4 jours avant et après le traitement. Ne pas arroser dans les 24 heures qui suivent le traitement. Le COMPITOX Herbicide Liquide peut agir plus lentement que certains autres herbicides et il peut se passer jusqu'à trois semaines avant que son effet sur les mauvaises herbes se manifeste. On peut répéter le traitement au besoin.

### **DÉSHERBAGE DES PELOUSES ET DES VERTS ET ALLÉES DE GOLF:**

COMPITOX Herbicide Liquide peut s'employer sur la fétuque rouge, le pâturin, les agrostides et l'ivraie lorsqu'on l'applique conformément aux directives ci-dessous. Le LO-DRIFT® peut-être ajouté à la bouillie afin de minimiser tout risques de dérive. Suivre toutes les directives qui figurent sur l'étiquette du LO-DRIFT afin de connaître la bonne façon de préparer la bouillie.

### **QUANTITÉ À APPLIQUER:**

**Semis de graminées:** 60 ml par 100 m<sup>2</sup>.

5,5 litres par hectare (doivent avoir au moins 2,5 cm de haut au moment du traitement).

**Gazon établi:** 90 mL par 100 m<sup>2</sup>, 8,5 litres par hectare.

## MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:

### Sensibles à:

**L'état de jeunes plants:** Utiliser 60 mL par 100 m<sup>2</sup>.  
5,5 litres par hectare.

**Comme plants établis:** utiliser 90 mL par 100 m<sup>2</sup>.  
8,5 litres par hectare.

Traiter lorsque les plants sont en croissance vigoureuse.

Sellaire moyenne	Trèfle
Céraiste vulgaire	Plantain

**Moyennement sensibles:** Utiliser 90mL par 100m<sup>2</sup>.  
8,5 litres par hectare.

Renoncule ou bouton d'or	Spargoute des champs
Lierre terrestre	Pissenlit
Lupuline	Stellaire à feuilles de graminés
Chardon des champs	

Traiter avant la floraison au début de juin ou en septembre, lorsque les plants sont jeunes et en croissance rapide.

En présence de pissenlit, ajouter du 2,4-D à ce produit.

## DÉSHERBAGE DU BLÉ, DE L'AVOINE ET DE L'ORGE:

On applique le COMPITOX Herbicide Liquide lorsque les plantes sont en excellente croissance soit à partir du moment où la plante a 3 feuilles jusqu'au début du stade de la hampe: le grain à environ 10 – 15 cm de hauteur. **NE PAS ARROSER DES CÉRÉALES ABRITANT DES LÉGUMINEUSES.**

## TAUX D'APPLICATION SUR LES CÉRÉALES POUR LA SUPPRESSION:

Chardon des champs (partie aérienne)	
Gaillet grateron	Stellaire à feuilles de graminées
Plantain	Stellaire moyenne
Spargoute des champs	Trèfle (spontané)

Stade de croissance	Taux	Surface	Quantité d'eau
Plantule	5,5 L	1 hectare	200 – 300 L
Plante adulte	7,0 L	1 hectare	200 – 300 L

### **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:**

Afin d'éviter d'endommager les cultures sensibles aux herbicides, ne jamais utiliser, sans l'avoir auparavant nettoyé à fond, un pulvérisateur ayant servi à appliquer des herbicides. Pour bien le nettoyer, rincer plusieurs fois avec de l'eau tout l'appareil, y compris la pompe, les boyaux, la rampe et les buses. Ensuite, remplir le réservoir et tout le système de l'appareil avec de l'eau additionnée de détergent ou d'ammoniac (1 partie pour 100 parties d'eau) et laisser reposer cette solution pendant 24 heures. Ensuite, par l'entremise de la pompe, de la rampe et des buses, vidanger complètement la solution nettoyante et rincer plusieurs fois avec de l'eau propre.

Même après un tel nettoyage, l'emploi du pulvérisateur peut occasionner des dommages aux cultures sensibles, particulièrement si on a utilisé des esters. Il est préférable d'utiliser ce pulvérisateur pour l'application d'herbicides seulement. Lors du nettoyage, éviter de contaminer les eaux d'irrigation.

C00R3B/

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )